

Les effets indésirables mentionnés sur cette carte ne sont pas les seuls effets indésirables éventuels.

Pour plus d'informations sur les effets indésirables, veuillez lire la notice de ENHERTU® ou vous adresser à votre médecin.

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans la notice d'information. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé www.signalement-sante.gouv.fr. Pour plus d'information, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet de l'ANSM : <http://ansm.sante.fr>. En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

Pour plus d'information consultez la base de données publique des médicaments : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

Coordonnées

.....
Mon nom

.....
Mon numéro de téléphone

À l'attention des professionnels de santé : Je suis traitée actuellement par ENHERTU®. En cas d'urgence :

Coordonnées de mon médecin :

.....
Nom de mon médecin

.....
Numéro de téléphone du médecin

.....
Nom de mon infirmier/ère

.....
Numéro de téléphone de l'infirmier/ère

Carte patient

concernant de possibles problèmes pulmonaires



▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.

Diffusé sous l'autorité de l'ANSM

Accès Précoce – Version 1 | Octobre 2022



- ▶ Cette carte patient est destinée à vous aider à identifier les symptômes des problèmes pulmonaires que vous pourriez présenter avec ENHERTU®.
- ▶ Veuillez lire ces informations avant de commencer à recevoir ENHERTU® et avant chaque perfusion.
- ▶ Vous devez avoir cette carte sur vous en permanence et la montrer à tous les médecins que vous consultez (par exemple si votre médecin habituel n'est pas disponible ou si vous êtes en déplacement).

Problèmes pulmonaires importants pouvant survenir pendant votre traitement

Les patients traités par ENHERTU® peuvent présenter un risque d'effets indésirables pulmonaires graves et pouvant être d'évolution fatale. Une détection et un traitement précoces des problèmes pulmonaires sont importants pour réduire ce risque.

Il est important que vous appeliez ou que vous consultiez immédiatement votre médecin dans l'établissement de

santé que vous avez convenu avec lui si vous remarquez l'un des signes ou symptômes suivants pendant le traitement :

- **Toux,**
- **essoufflement,**
- **fièvre,**
- **ou autres problèmes respiratoires nouveaux ou en aggravation.**

Vous devez consulter un médecin le plus tôt possible. En aucun cas vous ne devez essayer de traiter vous-même ces symptômes.

Avant le début du traitement par ENHERTU® et avant chaque perfusion

Signalez à votre médecin

- ▶ Tout problème pulmonaire ou cardiaque que vous présentez ou que vous avez présenté dans le passé, en particulier si vous avez des antécédents d'affection pulmonaire, notamment de maladie inflammatoire des poumons appelée pneumopathie interstitielle diffuse (PID).

- ▶ Tous les autres problèmes de santé que vous avez ou que vous avez eus dans le passé.
- ▶ Tous les médicaments que vous prenez, y compris les médicaments sur ordonnance et en vente libre, les vitamines et les compléments à base de plantes. Vous devez savoir quels sont les médicaments que vous prenez. Tenez à jour une liste de ces médicaments pour la montrer à votre médecin.

Code du document ENHB/22/0122 – Carte Patient –
Date de diffusion : Novembre 2022